



Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement

A.S.M.E.

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
 Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

PROJET 29 octobre 2017

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2017

(tenue salle de la Vanne Rouge à Montigny sur Loing)

- 1- Le président, M. Alan Bryden, ayant vérifié que le **quorum est largement atteint**, déclare la séance ouverte à 17 :30. Il remercie la mairie pour la mise à disposition de la salle et passe ensuite à l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité.
- 2- Le président donne lecture du **rapport moral de l'année 2016** et du compte-rendu des activités en cours pour l'année 2017, joints en **Annexe 1**. La trésorière adjointe, Christine Mary, présente le rapport sur le bilan et le compte financier 2016, distribués en séance et disponibles sur demande.
- 3- **Ces deux rapports (moral et financier) sont approuvés à l'unanimité.**
- 4- **Le président ouvre ensuite le débat sur les actions en cours et futures.**

Les sujets suivants feront l'objet d'un courrier et d'une demande d'entretien avec Mme le Maire :

- La sécurisation et l'entretien de la voirie (trottoirs compris), en particulier s'agissant de la route de Marlotte, de l'axe Montigny-Sorques et de la rue Numa Gillet. De plus, on évoquera la limitation à 30km/h de la vitesse dans le centre du village et les problèmes d'entretien des bouches d'évacuation des eaux pluviales et des bas-côtés de certaines voies (ex. : branchages dangereux route de Grez et rue Orgiazzi, évacuations rue des Housseaux); de plus, la question du revêtement des trottoirs de la route de Marlotte sera évoquée ;
- L'état d'avancement de l'élaboration du P.L.U. dont nous n'avons pas de nouvelles depuis la réunion des P.A.P. à laquelle notre association avait été conviée et a participé en janvier 2017 ;
- Les réparations nécessaires pour notre église et leur financement. Nos actions diverses (concerts, ventes de brochures) ont permis de recueillir à ce jour une somme de 1900€ que nous verserons à la Fondation du Patrimoine sur présentation des factures de travaux par la mairie. Malheureusement, ces travaux ne sont toujours pas engagés, la mairie attendant un financement de la direction régionale de l'action culturelle (D.R.A.C.) et espérant toujours d'autres subventions du conseil départemental et du conseil régional. Nos actions ont également incité des particuliers à souscrire directement auprès de la Fondation du Patrimoine ;
- La signalétique à vocation culturelle et touristique qui pourrait être mise en place en s'appuyant notamment sur les informations publiées dans notre livre « Jours heureux à

Montigny-sur-Loing » : un projet, pour lequel des volontaires sont sollicités, pourrait être élaboré par notre association ;

- Le devenir de biens immobiliers laissés à l'abandon (ex. : ancien dépôt Barniquel, ancienne supérette Franprix) ;
- Le devenir de la gare de Montigny-sur-Loing : la fermeture des services de la gare en septembre 2017 fait craindre une menace de fermeture de la gare à terme et nous devons nous mobiliser contre cette perspective.

Les autres sujets évoqués sont les suivants :

- **La publication et la diffusion de notre livre « Jours heureux à Montigny-sur-Loing »** : le président souligne le grand succès remporté par le livre et remercie l'équipe qui y a contribué : Jeanne Virion, en premier lieu, pour les recherches qu'elle a effectuées, les documents qu'elle a fournis et sa contribution à la rédaction de l'ouvrage, Marguerite Raymond pour sa contribution aux illustrations et à leur mise en forme, Nicole Savourat pour son engagement dans la promotion du livre, Micheline Billard et Christine Mary pour la gestion des stocks et des ventes, ainsi que l'équipe du LYCAM pour la mise en page, le façonnage et le brochage. Il remercie également les entreprises qui ont contribué au financement partiel du projet : le Crédit Agricole Brie-Picardie, Boulinier S.A. et le Petit Cormier ; ce dernier est dépositaire des livres souscrits et vend l'ouvrage dans son établissement 2 ruelle des Cormiers à Montigny et via internet. Le livre est également en vente dans une dizaine de points de vente de la région (voir www.montigny-asme.fr);
- **L'assemblée générale délègue au Bureau la décision et les modalités d'une éventuelle réédition** en fonction de l'évolution du stock dans les prochains mois (il reste 150 exemplaires), sur la base d'un projet financièrement équilibré par la vente des ouvrages supplémentaires. La trésorerie de l'association permet de faire l'avance du financement, comme cela a été fait pour la première édition. **Elle demande également au bureau d'envisager d'autres publications**, notamment une publication sur « Montigny-sur-Loing et la guerre de 14-18 » qui pourrait être réalisée dans le cadre du centenaire de la fin de cette guerre en 2018 ;
- Les nuisances sonores provoquées par la traversée du village par les trains, mais on voit mal ce qui pourrait être proposé pour cette nuisance qui est inhérente à la création de cette ligne il y a près de 150 ans ; la question d'une protection anti-bruit pourrait toutefois être soulevée dans le cadre de l'élaboration du P.L.U. ;
- L'enlèvement des encombrants qui n'est plus programmé par la mairie : il est signalé toutefois qu'un service peu onéreux existe, qui fonctionne à la demande et à la satisfaction de usagers et qui emploie du personnel en réinsertion : « allo déchets » tél. : 01 64 23 35 54 ;
- Le goût chloré de l'eau potable : ce goût est inhérent au traitement, mais peut être éliminé au bout de quelques heures par simple évaporation ;
- Le **site internet de l'association** www.montigny-asme.fr qui est régulièrement alimenté en informations : le président encourage les adhérents à le consulter régulièrement et à faire des suggestions sur son contenu.

5- Fixation du taux de cotisation et budget pour 2018

. les taux de cotisation en vigueur sont reconduits à l'unanimité, à savoir : 10€ pour un membre individuel, 20€ pour un membre famille et 30€ (ou plus) pour un membre bienfaiteur ;

. le budget de fonctionnement proposé pour 2018 est approuvé à l'unanimité ; il est joint en Annexe 2.

Le Bureau pourra procéder aux ajustements nécessaires en fonction des besoins des publications évoquées ci-dessus, en s'assurant toutefois de leur équilibre financier à terme.

6- Renouveaulement et élections d'administrateurs

Aucune candidature nouvelle pour le conseil d'administration n'est présentée. La totalité des administrateurs actuels est reconduite à l'unanimité. La composition actuelle du conseil d'administration est jointe en **Annexe 3. Le président indique qu'il convoquera une réunion de ce conseil dans les prochains mois.**

7- Comme évoqué plus haut, le président indique que tous les points relevant d'une action de la municipalité feront l'objet d'un **courrier adressé à Mme le Maire**. Ce courrier a été effectivement envoyé depuis et est joint pour information en **Annexe 5** au présent compte-rendu

8- Aucune autre question n'étant soulevée, **le président lève la séance à 19 :30.**

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration se réunit et, en raison de l'empêchement définitif de Daniel Decup, élit à l'unanimité Christine Mary comme trésorière. Le président la remercie pour le travail remarquable qu'elle a effectué au cours de l'année écoulée pour la mise à jour du fichier des adhérents avec Jeanne Virion et pour la gestion de nos comptes rendue plus complexe par la gestion des publications (brochure église et « Jours heureux »).

Le reste du Bureau est reconduit; il est donc constitué comme suit :

Président : Alan BRYDEN

Vice-président : Gérard AGULHON

Secrétaire générale : Jeanne VIRION

Trésorière : Christine MARY

Secrétaire générale adjointe : Micheline BILLARD

Le poste de trésorier adjoint est laissé vacant.

Un pot amical réunit les participants à l'issue de ces réunions.

Le Président

La Secrétaire générale

Alan BRYDEN

Jeanne VIRION

ANNEXE 1



**Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement
A.S.M.E.**

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 14 OCTOBRE 2017
RAPPORT MORAL 2016 DU PRESIDENT ET ACTIONS EN COURS**

L'année 2016 et ces premiers mois de 2017 ont surtout été marqués par nos actions en faveur du patrimoine de notre village, avec deux chantiers principaux :

- Nos actions pour promouvoir la souscription de la Fondation du Patrimoine et collecter des fonds pour la réparation de notre église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Nous avons poursuivi la vente de la brochure sur l'histoire de l'église que nous avons réalisée en 2015 et organisé deux concerts, l'une à l'église le 16 juin 2016 et l'autre à La Loingtaine le 19 janvier dernier. Nous avons été en charge de la visite de l'église lors des Journées du Patrimoine en 2016 et 2017. Après déduction des frais logistiques, nous avons accumulé une somme de 1000€ que nous pourrions verser dès que les travaux seront réalisés. Malheureusement, le financement du chantier, estimé à 250 000€, a pris du retard et la mairie nous annonce que les travaux ne seront pas lancés avant 2018 : espérons que la charpente et le toit de l'église tiennent jusque-là !
- La réalisation de notre livre « Jours heureux à Montigny-sur-Loing qui a été lancé le 17 juin dernier et qui connaît un grand succès. Le projet a été réalisé en partenariat avec le Lycée André Malraux de Montereau, comme cela avait été suggéré lors de notre dernière A.G. et avec le soutien de 3 sponsors que nous remercions ici : La Société Boulinier à Ecuelles, Le Petit Cormier à Montigny et le Crédit Agricole Brie-Picardie (agence de Moret et Montigny-sur-Loing). Ce livre va être un support déterminant pour promouvoir à l'avenir notre patrimoine culturel et nous encourage à envisager de nouvelles publications.

Les autres développements de l'année écoulée et encore en cours concernent :

- La maintenance de notre site internet www.montigny-asme.fr qui a considérablement amélioré la visibilité de notre association et de ses actions, en même temps qu'il est une source de contacts et d'informations pour nos membres et qu'il encourage et facilite de nouvelles adhésions ;
- Le suivi de l'élaboration par la Municipalité de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) pour lequel notre association est consultée. Ce P.L.U. doit fournir pour de nombreuses années le cadre de développement de notre village et nous devons être vigilants pour que celui-ci puisse être harmonieux et maîtrisé. Nos

propositions concernent en particulier le zonage et les prescriptions permettant d'assurer la préservation du caractère et du patrimoine de notre village ;

- La poursuite de la réalisation du plan d'amélioration de la voirie que nous réclamons depuis plusieurs années. Après la rue Jacobé et la rue Aimé Lepercq, c'est la Route de Marlotte qui a fait l'objet d'une rénovation achevée récemment, sans que malheureusement on en profite pour enterrer les lignes électriques, et, bientôt, ce sera la rue Roger Genty à Sorques. La sécurisation de l'axe Montigny-Sorques, pour laquelle nous sommes intervenus depuis près de deux ans, tarde à venir, même si la Mairie nous dit régulièrement que « l'affaire suit son cours ». Nous l'avons également alertée sur la situation de la rue Numa Gillet, devenue un véritable axe de contournement du centre du village: les problèmes de signalétique (marquage au sol) et d'évacuation des eaux pluviales y restent non traités ;
- Nous restons vigilants sur les atteintes à l'urbanisme et au code de l'environnement, s'agissant en particulier de l'attribution et du contrôle des permis de construire et de la lutte contre les décharges sauvages. Le succès que nous avons obtenu en 2015 sur le Plateau des Trembleaux fait réfléchir, nous l'espérons, ceux qui voudraient s'affranchir des règlements et des règles élémentaires du « vivre ensemble » ...

Nous avons été présents à plusieurs manifestations du village : Forum des Associations, Semaine Commerciale, Journées Européennes du Patrimoine, qui ont été autant d'occasions de faire connaître notre association et de promouvoir les adhésions. Plus récemment, nous avons participé aux « Rencontres Histoire et Patrimoine » qui ont réuni dans la salle des fêtes de Nemours environ 45 associations œuvrant comme nous pour la préservation et la promotion du patrimoine local. Nous avons reçu sur notre stand la visite de Valérie Lacroute, Députée de Seine-et-Marne, Patrick Septiers, président de la Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing et Anne-Marie Marchand, Maire de Nemours. Nous avons pris de nombreux contacts avec les associations présentes.

Je remercie les membres du Bureau et tous les volontaires qui nous ont aidés à mener à bien ces actions au bénéfice de la sécurité, de l'environnement, de la qualité de la vie et du patrimoine de notre cher Montigny. Leur engagement et leur enthousiasme seront encore largement mobilisés pour les actions à venir. Je remercie en particulier l'équipe qui, avec moi, a permis la réalisation de notre livre : Jeanne Virion, Nicole Savourat et Marguerite Raymond, les sponsors et tous les bénévoles qui nous ont aidé à tenir les stands dans les diverses manifestations où nous étions présents, ainsi que Micheline Billard pour la gestion des souscriptions et des stocks et Christine Mary pour la tenue des comptes.

Ce bilan largement positif et l'outil efficace que représente notre site internet suscitent de nouvelles adhésions. Je vous invite donc à nous fournir des informations pour alimenter notre site, à le consulter régulièrement ainsi qu'à promouvoir les adhésions. Merci également de nous suggérer de nouvelles actions que nous pourrions engager au profit de la qualité de la vie dans notre village : Montigny mérite bien notre engagement pour que ses habitants actuels et futurs y coulent des « jours heureux » !

Alan BRYDEN

ANNEXE 2

Assemblée générale ordinaire 2017
Budget approuvé pour 2018

en €	DEPENSES	RECETTES
Cotisations		600
Dépenses :		
- Edition du bulletin et fournitures administratives	300	
- Site internet	200	
- Frais postaux	100	
TOTAL	600	600
Résultat de l'exercice 2018	0	0

Note : ce budget ne tient pas compte de l'impact des dépenses et recettes liées aux publications, dont le bureau veillera toutefois à ce qu'elles soient équilibrées à terme.

ANNEXE 3**Composition du Conseil d'Administration de l'ASME au 14 octobre 2017**

AGULHON Gérard,
BILLARD Micheline,
BOULINIER Annie,
BRUNET Paule,
BRYDEN Alan,
CHACHUAT-PARENTE, Sylvie
CHABANIER Arlette
DECUP Daniel
GOUZOU Jean-Paul
GOUZOU Jeannine
GRENTE Philippe
JACQUIN Christiane
JEANNIN Charles
de La RUPELLE Geneviève
LAUREILLARD Jeanne ,
MARY Christine
RENAULT Serge,
SAVOURAT Nicole
VIRION Jeanne

Composition du Bureau de l'ASME au 14 octobre 2017

Présidente d'honneur :
de la RUPELLE Geneviève,

Président :
BRYDEN Alan

Vice Président :
AGULHON Gérard,

Trésorière :
MARY Christine

Secrétaire générale :
VIRION Jeanne,

Secrétaire générale adjointe :
BILLARD Micheline,

Annexe 5
Courrier adressé à Mme le Maire de Montigny pour faire suite à l'Assemblée Générale du 14 octobre 2017



Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement
A.S.M.E.

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

Montigny-sur-Loing, le 21 octobre 2017

A : Madame Sylvie MONCHECOURT

Conseillère Régionale

Maire de Montigny sur Loing 77690

Objet : Notre assemblée générale du 14 octobre 2017

Madame le Maire,

Nous vous remercions pour la mise à disposition de la salle de la Vanne Rouge pour notre assemblée générale du 14 octobre dernier. Nous vous joignons pour information le rapport moral 2016 approuvé lors de cette assemblée générale.

Nous souhaiterions vous rencontrer pour évoquer les questions suivantes soulevées par nos adhérents qui relèvent de vos attributions. Certaines étaient déjà mentionnées dans notre courrier du 3 octobre que nous vous joignons pour mémoire:

- La sécurisation et l'entretien de la voirie (trottoirs compris), en particulier s'agissant de la route de Marlotte, de l'axe Montigny-Sorques et de la rue Numa Gillet. De plus, nous souhaitons évoquer la limitation à 30km/h de la vitesse dans le centre du village et les problèmes d'entretien des bouches d'évacuation des eaux pluviales et des bas-côtés de certaines voies (ex. : branchages dangereux route de Grez et rue Orgiazzi, évacuations rue des Housseaux);
- L'état d'avancement de l'élaboration du P.L.U. ;
- Les réparations nécessaires pour notre église et leur financement ;

- La signalétique à vocation culturelle et touristique qui pourrait être mise en place en s'appuyant notamment sur les informations publiées dans notre livre « Jours heureux à Montigny-sur-Loing » ;
- Le devenir de biens immobiliers laissés à l'abandon (ex. ancien dépôt Barniquel, ancienne supérette Franprix) ;
- Le devenir de la gare de Montigny-sur-Loing.

Nous prendrons contact avec votre secrétariat pour trouver une date pour un entretien à notre mutuelle convenance et, dans l'espoir de vous rencontrer prochainement, nous vous adressons, Madame le Maire, nos respectueuses salutations.

Alan Bryden
Président

p.j. :
- rapport moral 2016
- notre courrier du 3 octobre 2017



Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement

A.S.M.E.

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
 Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

PROJET 29 octobre 2017

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2017

(tenue salle de la Vanne Rouge à Montigny sur Loing)

- 1- Le président, M. Alan Bryden, ayant vérifié que le **quorum est largement atteint**, déclare la séance ouverte à 17 :30. Il remercie la mairie pour la mise à disposition de la salle et passe ensuite à l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité.
- 2- Le président donne lecture du **rapport moral de l'année 2016** et du compte-rendu des activités en cours pour l'année 2017, joints en **Annexe 1**. La trésorière adjointe, Christine Mary, présente le rapport sur le bilan et le compte financier 2016, distribués en séance et disponibles sur demande.
- 3- **Ces deux rapports (moral et financier) sont approuvés à l'unanimité.**
- 4- **Le président ouvre ensuite le débat sur les actions en cours et futures.**

Les sujets suivants feront l'objet d'un courrier et d'une demande d'entretien avec Mme le Maire :

- La sécurisation et l'entretien de la voirie (trottoirs compris), en particulier s'agissant de la route de Marlotte, de l'axe Montigny-Sorques et de la rue Numa Gillet. De plus, on évoquera la limitation à 30km/h de la vitesse dans le centre du village et les problèmes d'entretien des bouches d'évacuation des eaux pluviales et des bas-côtés de certaines voies (ex. : branchages dangereux route de Grez et rue Orgiazzi, évacuations rue des Housseaux); de plus, la question du revêtement des trottoirs de la route de Marlotte sera évoquée ;
- L'état d'avancement de l'élaboration du P.L.U. dont nous n'avons pas de nouvelles depuis la réunion des P.A.P. à laquelle notre association avait été conviée et a participé en janvier 2017 ;
- Les réparations nécessaires pour notre église et leur financement. Nos actions diverses (concerts, ventes de brochures) ont permis de recueillir à ce jour une somme de 1900€ que nous verserons à la Fondation du Patrimoine sur présentation des factures de travaux par la mairie. Malheureusement, ces travaux ne sont toujours pas engagés, la mairie attendant un financement de la direction régionale de l'action culturelle (D.R.A.C.) et espérant toujours d'autres subventions du conseil départemental et du conseil régional. Nos actions ont également incité des particuliers à souscrire directement auprès de la Fondation du Patrimoine ;
- La signalétique à vocation culturelle et touristique qui pourrait être mise en place en s'appuyant notamment sur les informations publiées dans notre livre « Jours heureux à

Montigny-sur-Loing » : un projet, pour lequel des volontaires sont sollicités, pourrait être élaboré par notre association ;

- Le devenir de biens immobiliers laissés à l'abandon (ex. : ancien dépôt Barniquel, ancienne supérette Franprix) ;
- Le devenir de la gare de Montigny-sur-Loing : la fermeture des services de la gare en septembre 2017 fait craindre une menace de fermeture de la gare à terme et nous devons nous mobiliser contre cette perspective.

Les autres sujets évoqués sont les suivants :

- **La publication et la diffusion de notre livre « Jours heureux à Montigny-sur-Loing »** : le président souligne le grand succès remporté par le livre et remercie l'équipe qui y a contribué : Jeanne Virion, en premier lieu, pour les recherches qu'elle a effectuées, les documents qu'elle a fournis et sa contribution à la rédaction de l'ouvrage, Marguerite Raymond pour sa contribution aux illustrations et à leur mise en forme, Nicole Savourat pour son engagement dans la promotion du livre, Micheline Billard et Christine Mary pour la gestion des stocks et des ventes, ainsi que l'équipe du LYCAM pour la mise en page, le façonnage et le brochage. Il remercie également les entreprises qui ont contribué au financement partiel du projet : le Crédit Agricole Brie-Picardie, Boulinier S.A. et le Petit Cormier ; ce dernier est dépositaire des livres souscrits et vend l'ouvrage dans son établissement 2 ruelle des Cormiers à Montigny et via internet. Le livre est également en vente dans une dizaine de points de vente de la région (voir www.montigny-asme.fr);
- **L'assemblée générale délègue au Bureau la décision et les modalités d'une éventuelle réédition** en fonction de l'évolution du stock dans les prochains mois (il reste 150 exemplaires), sur la base d'un projet financièrement équilibré par la vente des ouvrages supplémentaires. La trésorerie de l'association permet de faire l'avance du financement, comme cela a été fait pour la première édition. **Elle demande également au bureau d'envisager d'autres publications**, notamment une publication sur « Montigny-sur-Loing et la guerre de 14-18 » qui pourrait être réalisée dans le cadre du centenaire de la fin de cette guerre en 2018 ;
- Les nuisances sonores provoquées par la traversée du village par les trains, mais on voit mal ce qui pourrait être proposé pour cette nuisance qui est inhérente à la création de cette ligne il y a près de 150 ans ; la question d'une protection anti-bruit pourrait toutefois être soulevée dans le cadre de l'élaboration du P.L.U. ;
- L'enlèvement des encombrants qui n'est plus programmé par la mairie : il est signalé toutefois qu'un service peu onéreux existe, qui fonctionne à la demande et à la satisfaction de usagers et qui emploie du personnel en réinsertion : « allo déchets » tél. : 01 64 23 35 54 ;
- Le goût chloré de l'eau potable : ce goût est inhérent au traitement, mais peut être éliminé au bout de quelques heures par simple évaporation ;
- Le **site internet de l'association** www.montigny-asme.fr qui est régulièrement alimenté en informations : le président encourage les adhérents à le consulter régulièrement et à faire des suggestions sur son contenu.

5- Fixation du taux de cotisation et budget pour 2018

. les taux de cotisation en vigueur sont reconduits à l'unanimité, à savoir : 10€ pour un membre individuel, 20€ pour un membre famille et 30€ (ou plus) pour un membre bienfaiteur ;

. le budget de fonctionnement proposé pour 2018 est approuvé à l'unanimité ; il est joint en Annexe 2.

Le Bureau pourra procéder aux ajustements nécessaires en fonction des besoins des publications évoquées ci-dessus, en s'assurant toutefois de leur équilibre financier à terme.

6- Renouvellement et élections d'administrateurs

Aucune candidature nouvelle pour le conseil d'administration n'est présentée. La totalité des administrateurs actuels est reconduite à l'unanimité. La composition actuelle du conseil d'administration est jointe en **Annexe 3. Le président indique qu'il convoquera une réunion de ce conseil dans les prochains mois.**

7- Comme évoqué plus haut, le président indique que tous les points relevant d'une action de la municipalité feront l'objet d'un **courrier adressé à Mme le Maire**. Ce courrier a été effectivement envoyé depuis et est joint pour information en **Annexe 5** au présent compte-rendu

8- Aucune autre question n'étant soulevée, **le président lève la séance à 19 :30.**

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration se réunit et, en raison de l'empêchement définitif de Daniel Decup, élit à l'unanimité Christine Mary comme trésorière. Le président la remercie pour le travail remarquable qu'elle a effectué au cours de l'année écoulée pour la mise à jour du fichier des adhérents avec Jeanne Virion et pour la gestion de nos comptes rendue plus complexe par la gestion des publications (brochure église et « Jours heureux »).

Le reste du Bureau est reconduit; il est donc constitué comme suit :

Président : Alan BRYDEN

Vice-président : Gérard AGULHON

Secrétaire générale : Jeanne VIRION

Trésorière : Christine MARY

Secrétaire générale adjointe : Micheline BILLARD

Le poste de trésorier adjoint est laissé vacant.

Un pot amical réunit les participants à l'issue de ces réunions.

Le Président

La Secrétaire générale

Alan BRYDEN

Jeanne VIRION

ANNEXE 1



**Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement
A.S.M.E.**

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 14 OCTOBRE 2017
RAPPORT MORAL 2016 DU PRESIDENT ET ACTIONS EN COURS**

L'année 2016 et ces premiers mois de 2017 ont surtout été marqués par nos actions en faveur du patrimoine de notre village, avec deux chantiers principaux :

- Nos actions pour promouvoir la souscription de la Fondation du Patrimoine et collecter des fonds pour la réparation de notre église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Nous avons poursuivi la vente de la brochure sur l'histoire de l'église que nous avons réalisée en 2015 et organisé deux concerts, l'une à l'église le 16 juin 2016 et l'autre à La Loingtaine le 19 janvier dernier. Nous avons été en charge de la visite de l'église lors des Journées du Patrimoine en 2016 et 2017. Après déduction des frais logistiques, nous avons accumulé une somme de 1000€ que nous pourrions verser dès que les travaux seront réalisés. Malheureusement, le financement du chantier, estimé à 250 000€, a pris du retard et la mairie nous annonce que les travaux ne seront pas lancés avant 2018 : espérons que la charpente et le toit de l'église tiennent jusque-là !
- La réalisation de notre livre « Jours heureux à Montigny-sur-Loing qui a été lancé le 17 juin dernier et qui connaît un grand succès. Le projet a été réalisé en partenariat avec le Lycée André Malraux de Montereau, comme cela avait été suggéré lors de notre dernière A.G. et avec le soutien de 3 sponsors que nous remercions ici : La Société Boulinier à Ecuelles, Le Petit Cormier à Montigny et le Crédit Agricole Brie-Picardie (agence de Moret et Montigny-sur-Loing). Ce livre va être un support déterminant pour promouvoir à l'avenir notre patrimoine culturel et nous encourage à envisager de nouvelles publications.

Les autres développements de l'année écoulée et encore en cours concernent :

- La maintenance de notre site internet www.montigny-asme.fr qui a considérablement amélioré la visibilité de notre association et de ses actions, en même temps qu'il est une source de contacts et d'informations pour nos membres et qu'il encourage et facilite de nouvelles adhésions ;
- Le suivi de l'élaboration par la Municipalité de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) pour lequel notre association est consultée. Ce P.L.U. doit fournir pour de nombreuses années le cadre de développement de notre village et nous devons être vigilants pour que celui-ci puisse être harmonieux et maîtrisé. Nos

propositions concernent en particulier le zonage et les prescriptions permettant d'assurer la préservation du caractère et du patrimoine de notre village ;

- La poursuite de la réalisation du plan d'amélioration de la voirie que nous réclamons depuis plusieurs années. Après la rue Jacobé et la rue Aimé Lepercq, c'est la Route de Marlotte qui a fait l'objet d'une rénovation achevée récemment, sans que malheureusement on en profite pour enterrer les lignes électriques, et, bientôt, ce sera la rue Roger Genty à Sorques. La sécurisation de l'axe Montigny-Sorques, pour laquelle nous sommes intervenus depuis près de deux ans, tarde à venir, même si la Mairie nous dit régulièrement que « l'affaire suit son cours ». Nous l'avons également alertée sur la situation de la rue Numa Gillet, devenue un véritable axe de contournement du centre du village: les problèmes de signalétique (marquage au sol) et d'évacuation des eaux pluviales y restent non traités ;
- Nous restons vigilants sur les atteintes à l'urbanisme et au code de l'environnement, s'agissant en particulier de l'attribution et du contrôle des permis de construire et de la lutte contre les décharges sauvages. Le succès que nous avons obtenu en 2015 sur le Plateau des Trembleaux fait réfléchir, nous l'espérons, ceux qui voudraient s'affranchir des règlements et des règles élémentaires du « vivre ensemble » ...

Nous avons été présents à plusieurs manifestations du village : Forum des Associations, Semaine Commerciale, Journées Européennes du Patrimoine, qui ont été autant d'occasions de faire connaître notre association et de promouvoir les adhésions. Plus récemment, nous avons participé aux « Rencontres Histoire et Patrimoine » qui ont réuni dans la salle des fêtes de Nemours environ 45 associations œuvrant comme nous pour la préservation et la promotion du patrimoine local. Nous avons reçu sur notre stand la visite de Valérie Lacroute, Députée de Seine-et-Marne, Patrick Septiers, président de la Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing et Anne-Marie Marchand, Maire de Nemours. Nous avons pris de nombreux contacts avec les associations présentes.

Je remercie les membres du Bureau et tous les volontaires qui nous ont aidés à mener à bien ces actions au bénéfice de la sécurité, de l'environnement, de la qualité de la vie et du patrimoine de notre cher Montigny. Leur engagement et leur enthousiasme seront encore largement mobilisés pour les actions à venir. Je remercie en particulier l'équipe qui, avec moi, a permis la réalisation de notre livre : Jeanne Virion, Nicole Savourat et Marguerite Raymond, les sponsors et tous les bénévoles qui nous ont aidé à tenir les stands dans les diverses manifestations où nous étions présents, ainsi que Micheline Billard pour la gestion des souscriptions et des stocks et Christine Mary pour la tenue des comptes.

Ce bilan largement positif et l'outil efficace que représente notre site internet suscitent de nouvelles adhésions. Je vous invite donc à nous fournir des informations pour alimenter notre site, à le consulter régulièrement ainsi qu'à promouvoir les adhésions. Merci également de nous suggérer de nouvelles actions que nous pourrions engager au profit de la qualité de la vie dans notre village : Montigny mérite bien notre engagement pour que ses habitants actuels et futurs y coulent des « jours heureux » !

Alan BRYDEN

ANNEXE 2

Assemblée générale ordinaire 2017
Budget approuvé pour 2018

en €	DEPENSES	RECETTES
Cotisations		600
Dépenses :		
- Edition du bulletin et fournitures administratives	300	
- Site internet	200	
- Frais postaux	100	
TOTAL	600	600
Résultat de l'exercice 2018	0	0

Note : ce budget ne tient pas compte de l'impact des dépenses et recettes liées aux publications, dont le bureau veillera toutefois à ce qu'elles soient équilibrées à terme.

ANNEXE 3**Composition du Conseil d'Administration de l'ASME au 14 octobre 2017**

AGULHON Gérard,
BILLARD Micheline,
BOULINIER Annie,
BRUNET Paule,
BRYDEN Alan,
CHACHUAT-PARENTE, Sylvie
CHABANIER Arlette
DECUP Daniel
GOUZOU Jean-Paul
GOUZOU Jeannine
GRENTE Philippe
JACQUIN Christiane
JEANNIN Charles
de La RUPELLE Geneviève
LAUREILLARD Jeanne ,
MARY Christine
RENAULT Serge,
SAVOURAT Nicole
VIRION Jeanne

Composition du Bureau de l'ASME au 14 octobre 2017

Présidente d'honneur :
de la RUPELLE Geneviève,

Président :
BRYDEN Alan

Vice Président :
AGULHON Gérard,

Trésorière :
MARY Christine

Secrétaire générale :
VIRION Jeanne,

Secrétaire générale adjointe :
BILLARD Micheline,

Annexe 4
Courrier adressé à Mme le Maire de Montigny pour faire suite à l'Assemblée Générale du 14 octobre 2017



Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement
A.S.M.E.

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

Montigny-sur-Loing, le 21 octobre 2017

A : Madame Sylvie MONCHECOURT
Conseillère Régionale
Maire de Montigny sur Loing 77690

Objet : Notre assemblée générale du 14 octobre 2017

Madame le Maire,

Nous vous remercions pour la mise à disposition de la salle de la Vanne Rouge pour notre assemblée générale du 14 octobre dernier. Nous vous joignons pour information le rapport moral 2016 approuvé lors de cette assemblée générale.

Nous souhaiterions vous rencontrer pour évoquer les questions suivantes soulevées par nos adhérents qui relèvent de vos attributions. Certaines étaient déjà mentionnées dans notre courrier du 3 octobre que nous vous joignons pour mémoire:

- La sécurisation et l'entretien de la voirie (trottoirs compris), en particulier s'agissant de la route de Marlotte, de l'axe Montigny-Sorques et de la rue Numa Gillet. De plus, nous souhaitons évoquer la limitation à 30km/h de la vitesse dans le centre du village et les problèmes d'entretien des bouches d'évacuation des eaux pluviales et des bas-côtés de certaines voies (ex. : branchages dangereux route de Grez et rue Orgiazzi, évacuations rue des Housseaux);
- L'état d'avancement de l'élaboration du P.L.U. ;
- Les réparations nécessaires pour notre église et leur financement ;

- La signalétique à vocation culturelle et touristique qui pourrait être mise en place en s'appuyant notamment sur les informations publiées dans notre livre « Jours heureux à Montigny-sur-Loing » ;
- Le devenir de biens immobiliers laissés à l'abandon (ex. ancien dépôt Barniquel, ancienne supérette Franprix) ;
- Le devenir de la gare de Montigny-sur-Loing.

Nous prendrons contact avec votre secrétariat pour trouver une date pour un entretien à notre mutuelle convenance et, dans l'espoir de vous rencontrer prochainement, nous vous adressons, Madame le Maire, nos respectueuses salutations.

Alan Bryden
Président

p.j. :

- rapport moral 2016
- notre courrier du 3 octobre 2017